
-- Ferme Ecolieu "Au Petit Colibri" --
-- --
-- -recours au tribunal administratif : --
-- explication sur ma demande --
-- d'annulation des élections --

-- <http://aupetitcolibri.free.fr> --

19 mars 2008

Bonjour,

Suite aux questions des uns et des autres, voici plus de détails :

Le texte rédigé par le maire et envoyé à 8 jours du 1^r tour à chaque habitants n'est pas un petit texte ricanant doucement de ma vie privée.

Il s'agit d'un long texte de 10 paragraphes, 8 me concernent directement et ne sont que mensonges et, pour certains, une lourde atteinte à mon image, de la diffamation en somme. L'un des 2 paragraphes restant remet en cause directement et injustement le candidat qui menait la seconde liste.

Ce texte a tout simplement permis :

- de me diaboliser par des mensonges : « je vais faire dépenser bcp d'argent à la commune » / « je gêne son développement » / « je mens » /
... Ainsi des habitants ont pu voter contre le colibri et non plus pour l'une des deux listes. La seconde liste d'opposition avait déjà bcp moins de chance. Cela s'appelle de la manipulation d'opinion.

- de porter atteinte à ma réputation tout en permettant au maire de se justifier de son opposition démesurée au Colibri depuis 2005 : mensonge et diffamation, nouvelle manipulation d'opinion.

- de décrédibiliser la seconde liste : la personne qui conduisait la liste opposée est aussi la personne qui m'a vendu les terres du Colibri. Mr le maire le lui reproche dans le second paragraphe alors que ce monsieur n'est en rien responsable des problèmes entre la mairie et le Colibri et par ailleurs que d'autres terres étaient et sont toujours disponibles pour le projet de station de la mairie.

De fait nos deux images se sont retrouvées mêlées. Comment les habitants pouvaient-ils sereinement voter pour ce second candidat ?

Le score obtenu a été sans appel.

MOTIVATION SUPPLEMENTAIRE :

Suite à mon recours au tribunal, une personne du village m'a appelé jeudi soir 13 mars pour me dire qu'il ne pouvait plus me soutenir car il craignait des représailles pour son fils agriculteur. Car son fils a notamment du matériel agricole en commun avec des personnes proches du maire sortant, agriculteur également sur la commune. Cette personne m'a même demandé de retirer ma demande au tribunal. J'apprends ce mardi 18 mars que d'autres habitants ont également peur de représailles.

Devant la confirmation d'un effet de peur s'insinuant dans la population de Marsac, c'est avec d'autant plus d'énergie que je réitère ma demande car la démocratie a tout à y gagner et, si rien n'est fait, à perdre beaucoup en telle situation.

J'ai bien conscience que tout acte de résistance peut conduire à des dégâts collatéraux. Notre démocratie s'est durement établie par le passé et doit encore aujourd'hui être défendue. La peur ne doit pas l'emporter, le germe de la terreur ne doit pas s'installer.

Entre autre, mon intention en demandant au tribunal l'annulation des élections n'est pas de stimuler un lynchage collectif envers le maire (et pour cela je me refuse pour le moment à diffuser la lettre du maire malgré les demandes nombreuses de personnes extérieures). Cela ne l'aiderait pas et l'agressivité n'apporte que l'agressivité. Il s'agit simplement de dire au maire et aux habitants qu'au delà d'une atteinte au Colibri, c'est notre démocratie qui a été mise en danger :

On ne peut ici laisser faire sans rien dire car « qui ne dit mot consent » et cela pourrait alors inviter le maire à recommencer et pourquoi pas à aller plus loin la prochaine fois.

Ce serait aussi montrer à d'autres qu'une telle attitude est possible. Ce serait aussi laisser entendre à des citoyens que même en situation de débat démocratique, la médisance peut être « normale » et devenir une force. Quelle image donnerions-nous à notre jeunesse ?

Il y a donc des citoyens qui tiennent à défendre leur démocratie et leur jeunesse, afin qu'elles ne glissent pas, pas après pas, parole après parole, vers une situation où le débat démocratique et des valeurs de respect font place "au plus médisant gagne", "au lynchage collectif", à la violence, voir à un climat de peur. Ce serait enterrer un peu plus notre démocratie, le retour à des temps anciens fort peu glorieux.

Notre démocratie n'est-elle pas déjà suffisamment rouée de coups et une partie de notre jeunesse, désabusée, empreinte d'une certaine violence?"

A partir de quel moment faut-il défendre notre démocratie?

A partir de quel moment est-il trop tard ?

Nous avons aujourd'hui les moyens de nous défendre. Je les utilise.

Bien à vous.

Richard.